



Compte-rendu de la réunion du 16 mars 2022

Participants :

Président : M. Yannick BUSTOS

Correspondant territoire : M. Yazid IKDOUMI

Adjointe aux Conseils de quartier : Mme Souad OUASMI

Nombre d'habitants présents : 2

Délégués :

ALI Zam-Zam

BEY Mohamed

CHAMEKH Mohamed

DAHMANI Kheira, excusée

EL BRIHI Ouidad

HENRY Jérôme

LABATY Thierry

MZE ALI Harsoita

REBAIA Farida

RIVOIRE Marie-Claude

SIGNALEMENTS

Les habitants signalent :

1/ La présence de déchets redondants vers le square Aulagne sur la voie publique issus essentiellement de consommateurs sortant de la supérette à proximité. Il y a une poubelle à proximité et le propriétaire de la supérette essaie de sensibiliser les clients par affichette. Ce sont principalement des clients de passage qui jettent leurs déchets depuis leurs véhicules après consommation des alcools et biscuits.

Le président propose de réfléchir à une action coup de poing de sensibilisation-nettoyage : à voir pour un lien avec la direction du cadre de vie et la mission de l'association Randossage (contact à prendre avec Mme Thabuis responsable du service Cadre de Vie à Vénissieux),

L'adjointe signale que la ville envisage une verbalisation pour déchets et encombrants abandonnés sur voie publique.

2/ Le dispositif CLIC fonctionne bien, avec une excellente réactivité des services,

3/ Rue Eugène Pottier : une mesure de fréquentation véhicules a été réalisée (installation de box) sur 7 jours. Les habitants considèrent que les vitesses et fréquentations mesurées ne sont probablement pas significatives, car la rue est encombrée par le stationnement de nombreux véhicules de personnes occupant une maison Airbnb au 7 rue Pottier sur une longue durée (2 mois et demi), et que la circulation se fait en double sens du n°5 au n°11,

✓ Stationnement en quinconce et sens unique de la rue Pottier. Où en sommes-nous ?

4/ Le commerce Pizza au 94 rue Gabriel Péri n'a pas de zone de livraison. Le camion de livraison empêche toute visibilité à l'intersection avec la rue E. Pottier à droite et à gauche. La mairie ne doit

autoriser cela. Par ailleurs, les consommateurs de pizza abandonnent leurs déchets là à proximité de leurs véhicules. Cela devient un dépotoir. La PM sollicitée ne peut intervenir que s'il y a un équipage disponible.

- ✓ Proposition d'une zone de stationnement de livraison au n°94, après l'intersection pour le commerce Pizza.

PROJET

1/ Visite de terrain sur la rue Noblemaire à organiser par le CQ (avec services Ville, Métropole et bailleur ICF) :

- Partie fermée devant les marronniers pour assurer l'entretien.
- A qui appartient cette parcelle ?
- Les missions des agents d'entretien du Grand Lyon doivent retirer les déchets de cette zone.

2/ Fête de quartier Péri :

- Se regrouper avec fête de quartier du CQ Léo Lagrange (Président : Karim SEGHIER) qui se déroulerait, alternativement (1 année sur 2) aux Marronniers (ou Aulagne) et sur le terrain d'aventure de Léo Lagrange au cours du mois de Juin ou début octobre, un samedi après-midi.
Le président du CQ prend contact avec M. Seghier.
- Relancer le président de la CNL des Marronniers proposé par M. RIVOIRE (Auguste AUFÈVE) pour association à l'organisation de la fête de quartier Péri.

3/ Fêtes des voisins 2022 le 20 mai 2022 :

- Les délégués prennent l'initiative de créer de l'émulation au sein de leur voisinage.
- Les 2 habitants présents s'engagent à agir en ce sens.

4/ Marche nordique dans les Grandes Terres le 3 avril 2022 :

Le 3 avril 2022, une marche nordique (voir sur le site de la ville de Vénissieux pour les modalités de participation).

Prochaine permanence

Mercredi 20 avril 2022 à 18h00
Restaurant du groupe scolaire Gabriel Péri
1 rue Prosper Alfarc